

CONSEIL MUNICIPAL

Bassin de natation couvert
**Retour aux températures
d'avant les économies d'énergie**

La fronde des utilisateurs du bassin des halles de gymnastique a eu raison des mesures d'économie d'énergie prises par le Conseil municipal de Saint-Imier. Depuis le mercredi 1^{er} mars, les températures sont à nouveau à la hausse.

Alarmé par les mises en garde de la Confédération et des acteurs du marché de l'énergie, l'Exécutif imérien mettait en place un vaste programme d'économie d'énergie début octobre dernier. Au nombre des mesures prises alors, la baisse de 2 degrés des températures de l'eau et de l'air de la piscine couverte, lesquelles passaient à 25 respectivement 27 degrés.

Economies substantielles

Les effets positifs sur la consommation d'énergie du complexe des halles de gymnastique ont été spectaculaires. Ainsi, la chaudière à gaz qui sert à chauffer l'eau du bassin n'a pas dû être sollicitée durant toute la période hivernale. La seule pompe à chaleur a suffi pour maintenir les valeurs requises.

Au total, ce ne sont pas moins de 70'000 kWh de gaz (l'équivalent de 7'000 litres de mazout) qui ont pu être économisés au cours du dernier trimestre 2022 par rapport à la même période de 2021, soit une baisse de la consommation de 50% et une économie de plus de 6'200 francs aux tarifs 2022 ou 11'100 francs aux prix en vigueur en 2023. Durant le même laps de temps, la consommation d'électricité, elle, a diminué de plus de 9% comparativement aux deux années précédentes.

Levée de boucliers

Si leurs effets en termes d'économie d'énergie et de développement durable sont indéniables, ces mesures ont par contre fortement déplu aux utilisateurs du bassin couvert, en particulier aux écoles et aux autorités scolaires. Le Conseil municipal de Saint-Imier a ainsi dû faire face à une pluie de protestations.

Les arguments avancés allaient tous dans le même sens. L'apprentissage de la natation était devenu très difficile, en particulier pour les plus petits «tétanisés par le froid». Or, le plan d'étude romand impose des cours de natation.

Pesée d'intérêts

Fallait-il sacrifier le bien-être des petits nageurs sur l'autel des économies d'énergie? Confronté à un véritable dilemme, le Conseil municipal a finalement opté pour le confort des cours de natation. Dans sa séance du 21 février, il a en effet décidé de revenir aux températures d'avant les économies d'énergie.

Depuis le mercredi 1^{er} mars, l'eau de la piscine couverte affiche à nouveau 27 degrés. Quant à la température de l'air ambiant, elle est remontée à 29 degrés.

Si tout est bien qui finit bien pour les utilisateurs du bassin couvert des halles de gymnastique, il n'est pas certain que l'équation soit à jamais résolue. Selon l'évolution de la situation sur les marchés de l'énergie à l'approche de l'hiver 2023-2024, la question des économies pourrait revenir sur le tapis plus vite que prévu. La réflexion à large échelle sur le développement durable menée par la Municipalité à l'instigation du Conseil de ville influera elle aussi sur les décisions futures. (cm)

Deux nonagénaires

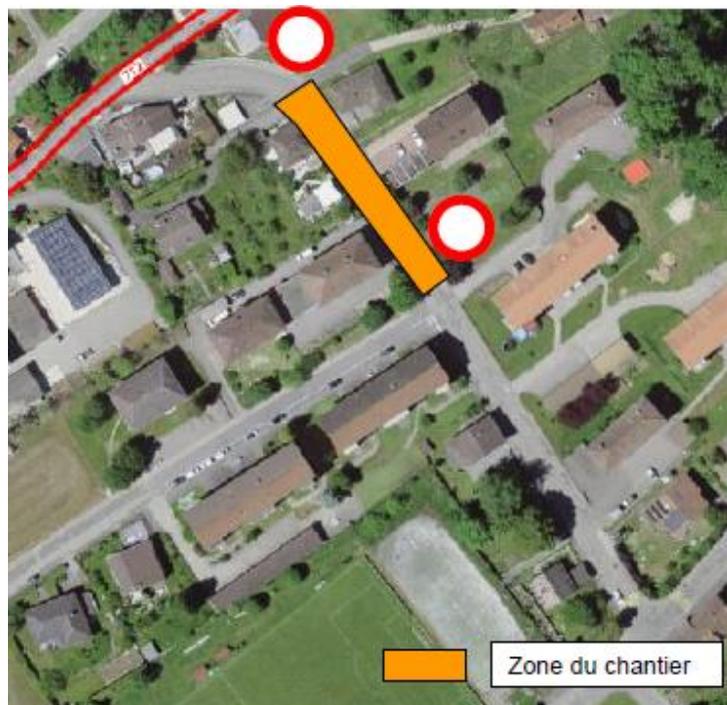
Le lundi 27 février, le maire Corentin Jeanneret et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Rue des Jonchères 33 pour célébrer le 90^{ème} anniversaire d'Henri Wüthrich.

Le lendemain, c'était au tour de la conseillère municipale Gisèle Tharin et du chancelier Beat Grossenbacher de se déplacer au home Mon Repos, à La Neuveville, pour adresser leurs meilleurs vœux à Hilda Gugelmann qui y fêtait également ses 90 ans.

Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de leur remettre à tous les deux la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Rue de Champ-Meusel

Rénovation des réseaux souterrains



Le Service de l'équipement va lancer des travaux de rénovation des réseaux souterrains de la Rue de Champ-Meusel. Son secteur amont sera fermé au trafic de transit à partir du lundi 6 mars et pour deux mois environ.

La Rue Champs de la Pelle et le Passage de la Raisetete, par contre, ne seront pas touchés lors de cette phase. Les accès routiers pour les riverains seront autorisés, mais parfois restreints; ils évolueront avec l'avancée du chantier.

Dans une deuxième phase, les travaux se poursuivront entre les carrefours des rues Champs de la Pelle et Tivoli. Des informations complémentaires seront données en temps voulu.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les automobilistes de leur patience et de la prudence dont ils feront preuve aux abords du chantier. (cm)

Saint-Imier, le 1^{er} mars 2023